

semblable à Montréal — nous agrégeons et affiliions par les présentes Lettres, selon le pouvoir que nous en a donné le Saint-Siège, la susdite Confrérie de l'Adoration Nocturne à notre Archiconfrérie, et nous communiquons et conférons à cette Confrérie et à tous ses membres les indulgences et grâces spirituelles nommément, expressément et précisément accordées par Lettres Pontificales à notre Archiconfrérie.

II.

“ L'événement le plus important de l'année a été, pour nous, la célébration de la *millième nuit* d'Adoration. La cérémonie religieuse, qui eut lieu à cette occasion, le 10 février dernier, fut couronnée d'un plein succès : Sa Grandeur Mgr l'Archevêque daigna nous honorer de sa présence, et M. le Supérieur du séminaire nous parla, en termes magnifiques, de l'excellence de l'Adoration nocturne.

“ Cette succession de mille nuits formera une période dans la durée de notre Œuvre, et témoigne aussi de la miséricorde divine à notre égard. Des dix-sept membres, qui prirent part à la première veille (18 décembre 1881), six seulement font encore partie de l'Œuvre ; les autres sont éloignés de la ville ; quelques-uns enfin ont été appelés à commencer l'Adoration éternelle et face à face, dans le Paradis.

“ Qu'il me soit permis d'évoquer le souvenir de notre premier Directeur, le regretté M. Martineau ; ce digne prêtre, qui sut donner à notre Œuvre, comme à bien d'autres, une impulsion extraordinaire. Nous fûmes ses amis de prédilection : que sa mémoire reste en nos cœurs. Ce soir, Messieurs, prions pour lui et pour nos défunts.